

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 21 octobre 2010

Monsieur Daniel Florea
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, 2^e étage
Québec (QC) G1R 5L3

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

Questions complémentaires du 21 octobre 2010

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante d'un participant :

1. *Quels sont les montants de crédit d'impôt remboursables pour frais d'exploration que l'on peut envisager pour les entreprises à court, moyen et long terme ? Par exemple, combien Junex, qui a déjà 30 millions de frais d'exploration reportés, pourra-t-elle aller chercher dans les années à venir en crédit d'impôt remboursable pour exploration ?*

(M. Pierre Batellier)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

M. Luc Monty